

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

La séance ordinaire du Conseil municipal de Bolton-Ouest s'est tenue le lundi 3 août 2015 à 19h30 à l'Hôtel de Ville.

PRÉSENTS:

Donald Badger, maire
Robert Chartier, conseiller #1
Julian Tuer, conseiller #3
Denis Vaillancourt, conseiller #4
Jacques Drolet, conseiller #5
Cédric Briggs, conseiller #6
Guillaume Lavoie, inspecteur municipal
Philippe De Courval, directeur général / secrétaire-trésorier

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
- 3.1. RÉUNION RÉGULIÈRE TENUE LE 13 JUILLET 2015
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. URBANISME
- 5.1. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AU 8 CHEMIN INGLIS CONCERNANT LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT ACCESSOIRE EN COUR AVANT
- 5.2. AVIS DE MOTION CONCERNANT LE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT #264-2015 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE #264-2008 VISANT À INTÉGRER LES ILOTS DÉSTRUCTURÉS
- 5.3. AVIS DE MOTION CONCERNANT LE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT #265-2015 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE #265-2008 VISANT À INTÉGRER LES ILOTS DÉSTRUCTURÉS
- 5.4. AVIS DE MOTION CONCERNANT LE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT #271-2015 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE #271-2008 VISANT À INTÉGRER LES ILOTS DÉSTRUCTURÉS
- 5.5. RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME DU 9 JUILLET 2015
6. RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL
- 6.1. RAPPORT POUR LE MOIS DE JUILLET 2015
7. ADMINISTRATION
- 7.1. RÉOLUTION POUR OCTROYER DES REMBOURSEMENTS DE FRAIS DE LOISIRS
- 7.2. RÉOLUTION POUR OCTROYER UN CONTRAT POUR LA GESTION DES ARCHIVES MUNICIPALES
- 7.3. RÈGLEMENT #RM 460-2015 CONCERNANT LA PAIX, L'ORDRE ET LES NUISANCES
- 7.4. RÉOLUTION AUTORISANT UNE DÉPENSE POUR METTRE LE RÔLE D'ÉVALUATION EN LIGNE
- 7.5. RÉOLUTION AUTORISANT UNE DÉPENSE POUR UN PROJECTEUR
- 7.6. RÉOLUTION AUTORISANT UNE DÉPENSE POUR UN VOYAGE DE GRAVIER AU 123 CHEMIN STUKELY
- 7.7. RÉOLUTION AUTORISANT UNE DÉPENSE POUR LA LOCATION D'UN CHAPITEAU
- 7.8. RÉOLUTION APPROUVANT LE RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES MUNICIPALES
- 7.9. RÉOLUTION AUTORISANT UN DON POUR L'ÉGLISE UNITED CREEK
- 7.10. VACANCE DU SIÈGE #2 DU CONSEIL MUNICIPAL
8. CHEMINS
- 8.1. RAPPORT DES TRAVAUX DE LA VOIRIE
9. INCENDIE
- 9.1. RAPPORT DU MOIS DE JUIN

- 10. VARIA
- 10.1. FÊTE DES VOISINS
- 10.2. PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT
- 10.3. DANIEL CLOUTIER
- 10.4. 2017 : 150^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU VANADA
- 11. COMPTES À PAYER
- 11. LEVÉE DE LA RÉUNION

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

19H30

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

#080-0815 PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER TUER
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER VAILLANCOURT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

QUE l'ordre du jour proposé soit adopté.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 RÉUNION RÉGULIÈRE TENUE LE 13 JUILLET 2015

#081-0815 PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER DROLET
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER TUER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 13 juillet 2015 soit adopté.

PÉRIODE DE QUESTIONS

+/- 22 personnes

4. URBANISME

5.1. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AU 8 CHEMIN INGLIS CONCERNANT LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT ACCESSOIRE EN COUR AVANT

ATTENDU QU'une dérogation mineure a été demandée du propriétaire du 8 Inglis (lot 347-5 ou 5 192 648);

ATTENDU QUE la dérogation mineure concerne la construction d'un bâtiment accessoire en cour avant, au lieu d'être situé en cour latérale ou arrière tel que stipulé à l'article 6.1.1.1 1) du règlement de zonage #264-2008. Le bâtiment sera à une distance de un mètre d'un autre bâtiment accessoire au lieu de deux mètres, tel que stipulé à l'article 6.1.1.1 4) du même règlement et il portera le nombre de ce type de bâtiment à quatre sur un même terrain, au lieu de trois, tel que stipulé par l'article 6.1.1.1 6) du règlement de zonage #264-2008.

ATTENDU QUE la dérogation mineure demandée ne porte pas atteinte à la jouissance par les propriétaires voisins, de leurs droits de propriétés, qu'elle respecte le plan d'urbanisme et que le fait de respecter la réglementation actuelle cause un préjudice sérieux au demandeur;

ATTENDU QUE la recommandation du comité consultatif d'urbanisme est d'approuver la demande;

#082-0815 EN CONSÉQUENCE
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER BRIGGS
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER CHARTIER

& RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

QUE la municipalité de Bolton-Ouest approuve la demande de dérogation mineure #068 concernant la construction d'un bâtiment accessoire en cour avant, au lieu d'être situé en cour latérale ou arrière tel que stipulé à l'article 6.1.1.1 1) du règlement de zonage #264-2008. Le bâtiment sera à une distance de un mètre d'un autre bâtiment accessoire au lieu de deux mètres, tel que stipulé à l'article 6.1.1.1 4) du même règlement et il portera le nombre de ce type de bâtiment à quatre sur un même terrain, au lieu de trois, tel que stipulé par l'article 6.1.1.1 6) du règlement de zonage #264-2008. Le tout à condition que les voisins aient été avisés au préalable.

5.2. AVIS DE MOTION CONCERNANT LE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT #264-2015 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE #264-2008 VISANT À INTÉGRER LES ILOTS DÉSTRUCTURÉS

A.M.

AVIS DE MOTION, est, par la présente donné avec dispense de lecture par la conseiller DROLET pour adopter le règlement #264-2015 modifiant le règlement de zonage #264-2008 visant à intégrer les ilots déstructurés

5.3 AVIS DE MOTION CONCERNANT LE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT #265-2015 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE #265-2008 VISANT À INTÉGRER LES ILOTS DÉSTRUCTURÉS

A.M.

AVIS DE MOTION, est, par la présente donné avec dispense de lecture par la conseiller TUER pour adopter le règlement #265-2008 visant à intégrer les ilots déstructurés

5.4. AVIS DE MOTION CONCERNANT LE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT #271-2015 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE #271-2008 VISANT À INTÉGRER LES ILOTS DÉSTRUCTURÉS

A.M.

AVIS DE MOTION, est, par la présente donné avec dispense de lecture par la conseiller VAILLANCOURT pour adopter le règlement de zonage #271-2008 visant à intégrer les ilots déstructurés

5.5. RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME DU 9 JUILLET 2015

Le rapport du comité consultatif d'urbanisme est déposé.

6. RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

6.1. RAPPORT POUR LE MOIS DE JUILLET 2015

Permis émis

10 permis ou certificats d'autorisation a été émis en juillet 2015 pour une valeur de 109 000 \$.

Inspections/ infractions

Deux inspections ont été effectuées.
Aucune infraction n'a été notée.

Autres

Nouvelle réglementation sur la gestion des eaux de ruissèlement et le contrôle de l'érosion de la MRC

LE RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL EST DÉPOSÉ.

7. ADMINISTRATION

7.1. RÉOLUTION POUR OCTROYER DES REMBOURSEMENTS DE FRAIS DE LOISIRS

#083-0815

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER TUER
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER VAILLANCOURT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE la municipalité de Bolton-Ouest rembourse la surcharge pour les activités sportives comme suit:

Nom	Activité	Centre communautaire	Prix
Leticia Cox	Équilibre	Lac-Brome	42\$
Carolyne Lefebvre	Tennis	Lac-Brome	42\$

7.2. RÉOLUTION POUR OCTROYER UN CONTRAT POUR LA GESTION DES ARCHIVES MUNICIPALES

#084-0815

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER DROLET
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER BRIGGS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

QUE la municipalité de Bolton-Ouest engage les services de Dominic Boisvert de HB archivistes, s.e.n.c. pour la gestion des archives municipales au montant de 1923,78 + taxes

7.3. RÈGLEMENT #RM 460-2015 CONCERNANT LA PAIX, L'ORDRE ET LES NUISANCES

ATTENDU les pouvoirs conférés par le *Code municipal* et la *Loi sur les Cités et villes*;

ATTENDU que le *Conseil* désire adopter un règlement pour assurer la paix, l'ordre, le bien-être général et l'amélioration de la qualité de vie des citoyens sur le territoire de la municipalité;

ATTENDU que la Sûreté du Québec, dans le cadre de sa politique de gestion, portera assistance au fonctionnaire désigné par le *Conseil* en regard de sa mission de maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique;

ATTENDU qu'avis de motion a dûment été donné lors de la séance du 13 juillet 2015;

EN CONSÉQUENCE,

#085-0815

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER VAILLANCOURT
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER CHARTIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

QUE le règlement #RM 460-2015 soit adopté.

7.4. RÉOLUTION AUTORISANT UNE DÉPENSE POUR METTRE LE RÔLE D'ÉVALUATION EN LIGNE

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une offre d'Infotech pour transférer le rôle

d'évaluation sur le portail Infotech;

ATTENDU QUE le service est gratuit pour les citoyens;

ATTENDU QUE les notaires et courtiers immobiliers devront déboursier 20\$ pour l'inscription et 28\$ par transaction;

ATTENDU QU'infotech récoltera les premier 2000\$ de revenus et que par la suite, 35% des revenus parviendrons à la municipalité;

EN CONSÉQUENCE

#086-0815 IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER DROLET
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER VAILLANCOURT
& RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

QUE la municipalité de Bolton-Ouest accepte l'offre d'Infotech au montant de 250\$ + taxes.

7.5. RÉSOLUTION AUTORISANT UNE DÉPENSE POUR UN PROJECTEUR

#087-0815 IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER BRIGGS
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER CHARTIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

QUE la municipalité de Bolton-Ouest autorise une dépense pour l'achat et l'installation d'un projecteur n'excédant pas 1000\$ + taxes.

7.6. RÉSOLUTION AUTORISANT UNE DÉPENSE POUR UN VOYAGE DE GRAVIER AU 123 CHEMIN STUKELY

ATTENDU que l'entrée charretière du 123 chemin Stukely est utilisée par la municipalité comme round de virage;

ATTENDU que cette utilisation a des conséquences sur la qualité de l'entrée charretière;

EN CONSÉQUENCE

#088-0815 IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER TUER
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER CHARTIER
ET RÉSOLUT A L'UNANIMITÉ;

QUE la municipalité donne un voyage de gravier au 123 chemin Stukely n'excédant pas 500\$.

7.7. RÉSOLUTION AUTORISANT UNE DÉPENSE POUR LA LOCATION D'UN CHAPITEAU

#089-0815 IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER DROLET
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER CHARTIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

QUE la municipalité de Bolton-Ouest autorise une dépense pour la location d'un chapiteau pour la fête des voisins pour un montant de 1 552,16 taxes incluses à Chapiteaux M.T. Réception.

7.8. RÉSOLUTION APPROUVANT LE RENOUELEMENT DES ASSURANCES MUNICIPALES

#090-0815 PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER VAILLANCOURT
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER BRIGGS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

QUE les assurances de dommages de la municipalité soient renouvelées avec la

firme de Courtiers Multi Plus Inc. pour le terme du mois de juillet 2015 au mois de juillet 2016 avec une prime annuelle de \$5 030,00 + taxes.

7.9. RÉSOLUTION AUTORISANT UN DON POUR L'ÉGLISE UNITED CREEK

ATTENDU QUE la municipalité de Bolton-Ouest a besoin d'une salle pour la présentation publique du plan stratégique de développement;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER BRIGGS
APPUYÉ PAR CONSEILLER VAILLANCOURT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

QUE la municipalité de Bolton-Ouest fasse un don à l'Église United Creek Church de 300\$.

7.10. VACANCE DU SIÈGE #2 DU CONSEIL MUNICIPAL

Avis au conseil que le siège #2 est vacant. J'ai reçu la lettre de démission de la Conseillère McBrine, effective en date du 31 juillet 2015.

8. CHEMINS

8.1. RAPPORT DES TRAVAUX DE LA VOIRIE

Travaux effectués :

- Réparation de quelques chemins;
- Nivelage de plusieurs chemins;
- Préparation d'un appel d'offre pour le changement de plusieurs ponceaux;
- Réparation/installation de panneaux de signalisation;
- Épandage d'abat-poussière;
- Fauchage des accotements de tous les chemins

LE RAPPORT DE LA VOIRIE EST DÉPOSÉ.

9. INCENDIE

9.1. RAPPORT DU MOIS DE JUIN

31 mai 2015 Poteau d'hydro 2 091,50\$

10. VARIA

10.1. FÊTE DES VOISINS

L'évènement aura lieu le 22 août 2015;

Il y aura une table pour la sécurité publique;

Il y aura un Comité consultatif sur l'environnement

10.2. PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT

La présentation du plan stratégique de développement se tiendra le 29 août à 9h00 à United Creek Church

10.3. DANIEL CLOUTIER

M. Cloutier, membre du comité de la voirie est décédé subitement

10.4. 2017 : 150^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU VANADA

La municipalité pourrait bénéficier d'une subvention à cette occasion.

11. COMPTES À PAYER

Solde à la banque au 30 juin 2015	410 426,79	\$
Déboursés de juillet 2015	81 691,65	\$
Dépôts de juillet 2015	42 599,03	\$
Solde à la banque au 31 juillet 2015	371 334,17	\$
CPG	505 184,53	\$
CPG Parcs et terrains de jeu	149 651,16	\$

#092-0815 PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER TUER
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER DROLET
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE les comptes du mois de juillet 2015 soit approuvés et que les paiement du 3 aout 2015 au montant de 84 840,29\$ soient émis.

11. LEVÉE DE LA RÉUNION

LA SÉANCE EST LEVÉE PAR LE CONSEILLER CHARTIER À 21H07.

Philippe De Courval
Directeur général
Secrétaire-trésorier

Donald Badger
Maire

LA PROCHAINE RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL AURA LIEU MERCREDI LE 9 SEPTEMBRE 2015 À 19H30. LE PROCÈS-VERBAL N'EST PAS OFFICIEL TANT QU'IL N'EST PAS ADOPTÉ ET SIGNÉ À UNE SÉANCE SUBSÉQUENTE DU CONSEIL.

Faits saillants

Période de questions

Gabriel Duval

QUESTIONS : Quand sera la prochaine élection pour remplacer la Conseillère McBrine?

RÉPONSES : Le conseil a 30 jours pour décider.

Jean-Marc Delacoste et Marie-Christine Moulin

QUESTIONS : Le conseil fait beaucoup de dérogations mineures et ne fait que se réfugier derrière le comité. J'ai des doutes sur l'importance du comité. Il semble que des membres subissent des décisions. Peut-on le rendre plus transparent?

RÉPONSES : La dérogation c'est le droit des propriétaires de faire des demandes. Ce n'est pas le conseil qui impose les dérogations. Le comité est créé par le conseil. Il recommande, mais le conseil a le pouvoir. Il n'y a aucune influence sur les membres de CCU. Certaines demandes sont refusées.

Robyn Bryant

QUESTIONS : Pouvez-vous mettre sur le site internet les dépliants et guides concernant le CCU (Comité Consultatif d'urbanisme) car le CCU est régi par une procédure très stricte?

RÉPONSES : Oui, on peut le mettre.

Richard Proulx

QUESTIONS : Peut-on actualiser des permis actifs sur le site internet. Qu'en est-il du suivi de l'eau pour l'année 2015.

RÉPONSES : Nous avons reçu le rapport il y a très peu de temps. Nous avons décidé d'attendre le rapport des tests avant de former les citoyens.

Wolfe Kutschke

QUESTIONS : Pourquoi est-ce si long? Peut-on s'assurer que ça ne se répète pas?

RÉPONSES : Nous n'engagerons peut-être pas encore cette firme.

Sylvie Hébert

QUESTIONS : Peut-on demander au vidangeur de vérifier chaque boites de bois.

RÉPONSES : Nous allons vérifier.

QUESTIONS : Le CCU, peut-il être publique?

RÉPONSES : Non, c'est confidentiel.

Gabriel Duval

QUESTIONS : Quand le vidangeur décide de ne pas ouvrir, ils devraient laisser de l'information.

Richard Bickley

QUESTIONS : Les gens devraient lire article sur l'agriculture à Bolton-Ouest dans La Presse. Connaissez-vous la limite de population qu'il est possible de desservir avec notre eau?

RÉPONSES : Il n'y a pas vraiment une étude. Il y en a déjà eu une au Mont Glen, mais c'est tout.

Gabriel Duval

QUESTIONS : Pourrions-nous faire une étude pour pomper la nappe phréatique?

RÉPONSES : Aucune idée

Milton Ewing

QUESTIONS : Il y a un ponceau mal en point au 40 Town Hall. Peut-on le remplacer?

RÉPONSES : Merci pour l'information. Nous allons vérifier.

Gabriel Duval

QUESTIONS : Avez-vous reçu ma lettre de modification au projet?

RÉPONSES : Oui ce sera présenté.

Liste des dépenses de juillet 2015/ List of expenses for July 2015

Bolton Ouest / West Bolton

#	Nom/Name	Montant/Amount
1	Infotech	389.77 \$
6	Bell Canada	266.95 \$
15	Entreprises R.P. Enr.	18,940.67 \$
17	Hydro-Quebec	252.42 \$
21	Paradis, Lemieux, Francis, avocats	9,201.70 \$
51	Receveur général du Canada	1,674.50 \$
56	CONSTRUCTO SEAO	3.94 \$
60	RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	747.34 \$
61	MRC BROME-MISSISQUOI	1,183.75 \$
68	Construction DJL	6,970.17 \$
120	MASTERCARD	363.05 \$
121	Financière Banque Nationale Inc	3,257.58 \$
128	iTeract Inc.	68.93 \$
176	Les Entreprises Raymond Cherrier	10,049.32 \$
177	THE RECORD	112.68 \$
206	Revenu Québec	3,618.47 \$
207	Bell Mobilité Inc.	34.50 \$
209	Médias Transcontinental SENC	150.64 \$
237	Croix-Rouge canadienne	150.00 \$
239	Groupe Financier AGA Inc. in trust	97.54 \$
250	Xerox Canada Ltée	196.76 \$
265	STECOR Inc.	175.91 \$
284	Kalitec Signalisation	1,055.47 \$
285	Neopost Canada Ltée	44.67 \$
308	Les Conseillers Trigone inc	14,421.31 \$
309	Jackie Samson	31.26 \$
312	Les médailles Lanaudière	456.45 \$
313	Locaplus	181.09 \$
130 DECP	DE COURVAL PHILIPPE	1,738.23 \$
130SAMJ	SAMSON JACQUELINE	1,034.58 \$
610LAVG	LAVOIE GUILLAUME	1,706.22 \$
130 DECP	DE COURVAL PHILIPPE	1,666.23 \$
130SAMJ	SAMSON JACQUELINE	988.90 \$
610LAVG	LAVOIE GUILLAUME	1,492.47 \$
320CARC	CARTIER CLAUDE	509.09 \$
	Frais de banque	50.00 \$
	Total	83,282.56 \$

Liste des paiements émis au 3 aout 2015

List of payments issued August 3, 2015

#	Nom/Name	Montant/Amount
6	Bell Canada	258.56 \$
15	Entreprises R.P. Enr.	3,368.68 \$
16	André Paris Inc	3,363.02 \$
51	Receveur général du Canada	1,689.58 \$
105	JOSEE MCDUFF	300.00 \$
120	MASTERCARD	79.72 \$
128	iTeract Inc.	68.93 \$
176	Les Entreprises Raymond Cherrier	10,049.32 \$
177	THE RECORD	267.20 \$
206	Revenu Québec	3,687.07 \$
209	Médias Transcontinental SENC	328.48 \$
226	Guillaume Lavoie	38.94 \$
239	Groupe Financier AGA Inc. in trust	314.98 \$
241	Philippe De Courval	35.09 \$
250	Xerox Canada Ltée	184.61 \$
266	Les Entreprises Bourget Inc.	48,096.81 \$
277	Central Maine & Québec Railway	831.00 \$
307	Joy Banks Puddester	28.71 \$
309	Jackie Samson	97.99 \$
316	Croco Promo Divertissement	402.41 \$
317	Chapitiaux M.P. Réception	1,552.16 \$
318	Coop. de l'Université de Sherbrooke	413.91 \$
319	Lesticia Cox	42.00 \$
320	Carolyne Lefebvre	42.00 \$
321	Creek United Church	300.00 \$
322	BuroPro Citation	128.77 \$
130 DECP	DE COURVAL PHILIPPE	1,780.53 \$
130SAMJ	SAMSON JACQUELINE	995.20 \$
610LAVG	LAVOIE GUILLAUME	1,897.02 \$
130 DECP	DE COURVAL PHILIPPE	1,666.23 \$
130SAMJ	SAMSON JACQUELINE	988.90 \$
610LAVG	LAVOIE GUILLAUME	1,492.47 \$
	Frais de banque	50.00 \$
	Total	84,840.29 \$